

dangers que courent la foi et la morale, de régler tout ce qui concerne le culte et la discipline, de détruire le vice, de répandre partout les saines idées et de mettre en honneur la pratique des vertus chrétiennes. Moraliser et sanctifier les individus, les familles, la société : tel est le noble dessein qui les inspire et qu'elles poursuivent sous les regards de Dieu, dans le calme de la réflexion, dans le recueillement de la prière, et dans les sentiments de la divine charité.

Dieu bénira ces apostoliques travaux, nous en avons la ferme assurance. Celui qui est venu sur terre pour y faire briller la vérité dans les ténèbres, et qui a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des siècles, dirigera et éclairera les discussions et inspirera les décrets des Pères du premier Concile plénier du Canada. Et afin qu'il en soit ainsi, nous vous demandons, Nos Très Chers Frères, le secours de vos prières, de vos aumônes et de vos bonnes œuvres. Nous faisons un appel spécial et pressant aux âmes pieuses qui vivent dans une plus intime familiarité avec Dieu, qui veulent ardemment la gloire de l'Eglise et comprennent mieux de quel prix les âmes ont été rachetées et par quels sacrifices il faut les sauver. Que tous fassent au Ciel une sainte violence afin d'attirer sur les travaux du Concile l'Esprit de force et d'amour, l'*Esprit de lumière qui enseigne toute vérité*.

A ces causes et le saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1° A partir du premier dimanche de juillet jusqu'à la clôture du Concile, tous les prêtres du diocèse réciteront aux messes basses l'oraison *De Spiritu Sancto*, sans omettre celle qui est déjà commandée *Pro Papa*.

2° Tous les dimanches, à partir du 5 septembre jusqu'à la fin du Concile, on chantera le *Veni Creator* avant la grand'messe dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public. On se contentera de réciter cette hymne avant la messe principale dans les chapelles où il n'y a que des messes basses.

3° Depuis l'ouverture du Concile jusqu'à la fin, chaque vendredi, le Saint Sacrement sera exposé toute la journée dans les communautés religieuses de femmes. L'exposition, faite à la messe de communauté, se terminera dans l'après-midi, vers 5 heures, par un salut solennel.